



Luxembourg, 24 September 2025

Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

Overview

Project Name:	PRET CADRE TRANSPORTS PUBLICS - NIMES
Project Number:	2018-0401
Country:	FRANCE

Project Description: Le projet comprend la création de la deuxième ligne de voies réservées aux bus à « haut niveau de service » (BHNS) sur un linéaire d'environ 11,5 km (26 stations) et les aménagements urbains et paysagers associés. Le projet inclut l'achat du matériel roulant - 16 nouveaux bus hybrides de 24m, la construction d'un parc-relais (P+R) et l'aménagement d'un deuxième P+R sur un parking existant.

Summary of Environmental and Social Assessment at Completion

EIB notes the following Environmental and Social performance and key outcomes at Project Completion.

Le projet : La deuxième ligne de voies réservées aux bus à « haut niveau de service » (BHNS)-ligne T2 - traverse la commune de Nîmes d'Ouest en Est en passant par le centre-ville. La mise en œuvre des infrastructures a été réalisée comme prévu dans la description ci-dessous à l'exception du nombre de bus supplémentaires qui n'a été que de 14 bus dont seulement 10 bus de 24 mètres et 4 bus de 18 mètres.

Conformité avec la réglementation environnementale : Le projet a suivi les procédures réglementaires prévues dans les Directives applicables (pour plus de détails se référer à la fiche environnementale publiée à la suite de l'instruction¹). Les autorisations octroyées ont défini des mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement. Ces mesures ont été mise en œuvre comme prévu dans la phase de chantier.

Impacts pendant la phase d'exploitation : Au niveau du bruit, le projet génère de manière générale des impacts positifs du fait de la diminution du trafic automobile.

L'étude d'impact environnementale, prévoyait que 10 bâtiments présenteraient une aggravation significative des nuisances sonores du fait de la modification du plan de circulation pour lesquels des protections de façade seraient mises en place.

Toutefois, après consultation des riverains et prise en compte de la situation réelle après travaux, il n'a pas été envisagé de procéder aux travaux. En effet les mesures qui devaient être réalisées sur la rue du cirque Romain, devait l'être au droit d'un rétrécissement de la voie. Cette situation n'est plus la même car un bâtiment a été démolie afin de permettre l'élargissement de la voie, une diminution du nombre de stationnement au profit des trottoirs et des voies BHNS. L'impact a été atténué par l'effet combiné de l'éloignement des véhicules des façades, la diminution du trafic automobile et la diminution du nombre de bus en circulation.

L'étude d'impact a aussi identifié l'imperméabilisation d'environ 9 500 m² sur l'ensemble du corridor. En plus des mesures réglementaires prévues dans le dossier loi sur l'eau (bassin de rétention), des arbres supplémentaires ont été plantés le long de l'alignement, les pieds d'arbres ont été végétalisés lorsque cela était possible sur une surface bien plus importante que l'existant, des îlots existants en enrobés et béton ont été transformés en espaces verts, et des couches de finition drainantes sur les trottoirs (béton drainant et urbalith) ont été mises en œuvre.

¹ [PRET CADRE TRANSPORTS PUBLICS - NIMES](#)



Luxembourg, 24 September 2025

Le bilan des plantations mis à jour est : au lieu des 383 arbres à abattre prévus lors de l'instruction seulement 52 ont été abattus et 326 ont été plantés (au lieu de 590 prévus initialement).

Summary opinion of Environmental and Social aspects at completion:

Sur la base des informations fournies par le Promoteur, la BEI est de l'opinion, que le projet a été mis en œuvre en conformité avec la législation Européenne et le Promoteur a mis en place des mesures considérées comme acceptables, du point de vue environnemental et social, pour un financement BEI.